

ENTRETIEN. Pour Eau et rivières, « on assiste à une dérive » de la méthanisation dans le Morbihan

Alors que les projets à Kervignac, Caden ou Moréac (Morbihan) inquiètent des riverains, l'association Eau et rivières de Bretagne invite le préfet du Morbihan à les suspendre et à se mettre autour de la table dans un courrier daté du 18 octobre 2021.



René Kermagoret, Jean-Pierre Le Lan, Pierre Loisel et Jacqueline Mollé devant une maquette d'un petit site de méthanisation dans les locaux d'Eau et Rivières à Lorient.

| OUEST-FRANCE

[Ouest-France](#)Yvan DUVIVIER. Publié le 30/10/2021 à 09h01

Un an après avoir accompli la même démarche dans le Finistère, l'Ille-et-Vilaine et auprès du préfet de Région, Eau et rivières a adressé un courrier au préfet du [Morbihan](#) pour lui demander un moratoire sur les projets de méthanisation. L'association environnementale dénonce une multiplication des projets, alors qu'on sait que le nombre d'accidents est à la hausse ».

Jean-Pierre Le Lan, représentant d'Eau et rivières au Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST), et Jacqueline Mollé, riveraine d'une installation à [Arzal](#) (Morbihan), qui siège aussi à ce conseil, expliquent leur démarche.

Comment ça marche, la méthanisation ?

Cela consiste à faire fermenter de la matière organique en anaérobie (sans air) pour optimiser la production d'un gaz que l'on appelle à tort biogaz.

On s'en sert en cogénération, pour produire de l'électricité, mais aussi en injection : on se débarrasse alors des 40 % de CO₂ et on injecte le méthane purifié dans le réseau de GrDF, le même que le réseau de gaz fossile. Et, grâce aux subventions d'État, à un prix beaucoup plus élevé que celui du marché.

Combien compte-t-on d'installations ?

Officiellement, 179 en Bretagne, dont 93 ont vu le jour ces trois dernières années (N.D.L.R. : 29 et 16 dans le Morbihan). Alors qu'on sait que le nombre d'accidents est à la hausse, l'objectif est de multiplier leur nombre par dix à horizon 2030.

Comment Eau et rivières compte s'impliquer dans le débat ?

Un an après avoir accompli la même démarche dans le Finistère, l'Ille-et-Vilaine et auprès du préfet de Région, nous avons [adressé un courrier au préfet du Morbihan](#) le 18 octobre 2021, pour une demande de moratoire. À la faveur d'une rencontre, il nous a indiqué qu'il allait mettre ce sujet à l'ordre du jour d'un prochain CODERST.



Les 29 sites du département. | INFOGRAPHIE OUEST-FRANCE

Pourquoi votre association réclame ce moratoire ?

Déjà parce que les procédures administratives qui autorisent ces installations classées posent un problème de citoyenneté. En fonction de leur taille, elles font l'objet d'une simple déclaration ou d'une autorisation, et désormais – jusqu'à 60 tonnes de méthane produites – d'un enregistrement. C'est cette formule qui est désormais la plus utilisée. Or, elle n'est plus soumise à une étude environnementale préalable. Sachant que le préfet peut aussi valider certains projets, comme à Séglien, sans même consulter le CODERST. C'est une vraie régression dans l'application des droits de l'environnement.

Quelles sont les autres critiques formulées par Eau et rivières ?

Les odeurs qui sont émises et le bruit incessant des camions. En parallèle, sans compter l'ammoniaque qui s'échappe dans l'air, nous savons que ce qui est ensuite épandu se retrouve dans l'eau. Ce n'est donc pas une solution pour réduire les nitrates alors que cela a été présenté comme tel. Et au-delà, la méthanisation, qui présente aussi une forte empreinte climatique, conforte le modèle productiviste breton. La méthanisation est devenue un complément de revenus si important qu'elle a permis d'éviter la faillite chez certains agriculteurs. On la leur a vendue pour les calmer. Or, dans notre région, la première d'élevage de France, le lisier de porc ne vaut rien question méthanisation. Le maïs ou les engrais verts, ou encore les résidus carnés de l'agro-industrie s'y prêtent mieux. On assiste ainsi à une dérive.

Pourquoi monter au créneau aujourd'hui ?

Moi aussi, il y a dix ans, je pensais du bien de la petite méthanisation. Mais aujourd'hui, ces projets industriels sont menés par le bout du nez par les autorités gazières. Sachant que dans cinq ans, les prix de rachat de ce gaz ne seront plus garantis alors que les investissements consentis, comme le coût de leur maintenance, sont énormes. Économiquement aussi, ce système n'est pas viable.